



FRANCE

Au moins 2 000 euros net par mois pour tous les enseignants

L'annonce de Pap Ndiaye a été accueillie avec réserve par les syndicats, qui demandent des discussions sur l'ensemble des carrières

La communauté éducative attendait avec impatience les premières paroles de son nouveau ministre de l'éducation nationale. Plus d'un mois après sa prise de fonctions, Pap Ndiaye est sorti de son silence. S'il fait figurer parmi ses priorités la lutte contre les inégalités scolaires et la sensibilisation à l'environnement, ses premières annonces concernent sans surprise la rémunération des enseignants. Le sujet est brûlant, il est vrai : leur pouvoir d'achat ne cesse de baisser depuis quarante ans et l'attractivité du métier en pâtit fortement. Alors, le ministre l'affirme, dimanche 26 juin, dans un entretien au *Parisien* : « La hausse de rémunération des enseignants sera composée de deux parts. La première sera non conditionnée et s'appliquera à tous les enseignants. Ce qui implique de passer le salaire de départ des jeunes au-dessus des 2 000 euros net. Ce sera en 2023. Par ailleurs, nous mettrons en place une part salariale conditionnée à des tâches nouvelles. »

La première brique de revalorisation s'inscrit dans les suites du Grenelle de l'éducation, lancé par son prédécesseur, Jean-Michel Blanquer. Un enseignant titulaire en début de carrière a vu sa rémunération progresser ces deux dernières années, par le biais de « primes d'attractivité », pour atteindre un peu moins de 1 800 euros net par mois. Si les jeunes professeurs

sont augmentés, qu'en sera-t-il pour les plus chevronnés, déjà exclus des « revalos », comme disent les enseignants, du Grenelle, et pour les enseignants stagiaires qui ne dépassent pas les 1 450 euros ? Un enseignant parvient aujourd'hui à gagner 2 000 euros net par mois au bout de quinze ans d'ancienneté. « L'escalier de la revalorisation se transforme en tapis roulant très plat », réagit Sophie Vénétitay, responsable au SNES-FSU, syndicat majoritaire dans les collèges et les lycées.

Les organisations représentatives en attendent plus et demandent de travailler sur l'ensemble de la carrière pour ne pas connaître ce type d'effet de seuil. Jean-Rémi Girard, du Snalc, aimerait « une loi de programmation budgétaire pour pouvoir se projeter sur plusieurs années ». Pour Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du SGEN-CFDT, revaloriser l'ensemble de la carrière « devient aussi une question de fidélisation dans le métier ».

Dégel du point d'indice

A plus court terme, l'inflation rebat les cartes. « Les avancées du Grenelle ont été écrasées par la hausse des prix », constate Stéphane Crochet, responsable du SE-UNSA. « 2023, c'est très loin. C'est maintenant qu'il faut agir », réagit Guislaine David, du SNUipp-FSU, syndicat majoritaire du primaire, qui demande

300 euros net par mois d'augmentation pour tous, sans délai. Les enseignants attendent aussi beaucoup du dégel du point d'indice, en cours de discussion.

La deuxième brique de revalorisation, « ce bonus pour ceux qui voudront aller plus loin » annoncé par Pap Ndiaye, reprend le « nouveau pacte avec les enseignants » défini par le candidat Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle. Ce « travailler plus pour gagner plus » qui a tant fait réagir.

Le travail des enseignants s'est intensifié ces dernières années alors pas question d'ajouter de nouvelles missions, jugent les représentants syndicaux. « C'est une ligne rouge pour une profession qui a déjà un temps de travail supérieur à quarante heures par semaine », assure Sophie Vénétitay. Pour Catherine Nave-Bekhti, « il faut avant tout reconnaître des tâches

déjà effectuées, autour de l'inclusion scolaire ou de l'accompagnement des élèves, par exemple ».

Le ministre n'avance pas de chiffres pour cette brique : « Ce sont des discussions que nous allons avoir avec les organisations syndicales. Il y a aussi une enveloppe budgétaire à caler », fait-il savoir.

Ces premières pistes sur le volet « ressources humaines » de son maroquin interviennent à un moment critique. La crise des recrutements prend une ampleur inédite : des centaines de postes pourraient être vacants en sep-





tembre. Pap Ndiaye se veut pourtant rassurant : « *Il y aura un prof devant chaque classe à la rentrée.* »

S'il affiche une certaine prudence, sa proposition pour assurer les remplacements de courte durée dans les collèges et les lycées ne passe pas inaperçue dans les rangs enseignants. « *Nous voulons faire en sorte qu'une absence du professeur d'histoire-géographie, par exemple, soit compensée par son collègue, disons, de français. Mais attention, pas pour que le professeur de français fasse de l'histoire-géographie ! Il utilisera ces heures pour faire une double dose de français et, quand le collègue d'histoire-géo reviendra, il compensera en prenant sur les heures de français* », explique-t-il. Ces protocoles de remplacement de courte durée existent déjà dans certains collèges et lycées. Mais ils restent « *difficiles à mettre en place avec les heures supplémentaires que les enseignants ont dû accepter ces dernières années* », selon Stéphane Crochet. « *L'idée est complètement déconnectée de la réalité du terrain* », renchérit Sophie Vénétiay.

« Des inflexions nouvelles »

Pap Ndiaye creuse avec cette première communication le sillon de la campagne présidentielle et du précédent quinquennat. Le locataire de la rue de Grenelle l'assume : « *Il me semble essentiel d'échapper à une alternative simpliste qui serait soit la continuité parfaite, soit le virage à 180 degrés et la rupture. (...) On retouche, on améliore, mais on ne change rien fondamentalement sur Parcoursup, la réforme du lycée... Et il y aura des inflexions nouvelles et fortes.* »

La grande concertation organisée dans chaque établissement scolaire à la rentrée en est une. Elle a pour objectif de faire émerger des projets innovants et d'amorcer une réflexion collective sur le métier d'enseignant mais laisse sceptique les organi-

sations syndicales pour le moment. « *Les enseignants savent ce qu'ils veulent, ils n'ont pas besoin de discuter pendant six mois : ils veulent être mieux rémunérés et avoir de meilleures conditions de travail pour pouvoir lutter plus efficacement contre les inégalités* », affirme Guislaine David.

Pap Ndiaye, qui « *ne cultive pas le goût du clivage* », comme il le rappelle dans *Le Monde* du 24 juin, revendique, pour sa part, cette nouvelle méthode. Il fait du « *dialogue sincère et respectueux* » avec les enseignants et leurs représentants un marqueur de sa politique. « *Mais ce n'est pas de la cogestion et nous ne serons pas d'accord sur tout* », prévient le ministre dans *Le Parisien*. ■

SYLVIE LECHERBONNIER

**La deuxième
brique de
revalorisation
reprend
ce « travailler plus
pour gagner
plus » qui a tant
fait réagir**

